



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1625

Etablissement d'accueil des jeunes enfants Montbrillant - Réaménagement intérieur et mise en conformité - 19 rue professeur Sisley à Lyon 3ème - Opération n° 03279022 - Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n°20002

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1625 - ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS MONTBRILLANT - REAMENAGEMENT INTERIEUR ET MISE EN CONFORMITE - 19 RUE PROFESSEUR SISLEY A LYON 3EME - OPERATION N° 03279022 - ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME N°20002 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du Conseil municipal des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « EAJE Montbrillant - travaux de conservation et d'amélioration ».

Par la délibération n° 2022/1421 du Conseil municipal du 27 janvier 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2021-1 « Conservation du patrimoine enfance 2021-2026 », programme n° 20002.

Par la délibération n° 2021/1258 du 18 novembre 2021, vous avez approuvé le lancement de l'opération n° 03279022 « Etablissement d'accueil des jeunes enfants Montbrillant - réaménagement intérieur et mise en conformité » pour un montant de 600 000 €TTC.

L'EAJE Montbrillant, vétuste et inadapté à l'activité d'accueil actuelle de 36 berceaux, nécessite un réaménagement et une mise en conformité. Le montant de cette opération avait été estimé à 600 000 € TTC dans le cadre d'une reprise partielle des espaces intérieurs.

Suite à l'expression des besoins de la Direction de l'enfance et aux études de maîtrise d'œuvre, une rénovation complète des locaux est nécessaire, comprenant :

- la mise à nu du plateau et la rénovation des espaces ;
- une nouvelle isolation ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures et occultations solaires ;
- la création d'une ventilation double-flux et la mise en place d'un rafraîchissement améliorant le confort d'été.

Le coût global de l'opération doit être porté à 866 000 €TDC (valeur janvier 2022). Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1 « Conservation du patrimoine enfance 2021-2026 », programme n° 20002.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, n° 2021/1204 du 18 novembre 2021 et n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le nouveau montant de l'opération 03279022 « Etablissement de jeunes enfants Montbrillant - réaménagement intérieur et mise en conformité » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20002.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon - programme n° 2021-1, AP n° 20002, opération n° 03279022, et imputée aux chapitres 20, 23, et autres, fonction 4221, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

Réalisé antérieur 4 570.78 €;

2022 : 150 000.00 €;

2023 : 700 000.00 €;

2024 : 11 429.22 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions éventuelles auprès de l'État, auprès de la Région mais aussi toutes subventions, y compris la CAF, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET